



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 15 septembre 2016

Catherine ASTOL
Thierry PUIGVENTOS
Stéphane VAUTIER
IA-IPR d'histoire-géographie

À

Mesdames et messieurs les
professeurs d'histoire-géographie de
l'académie de Rouen

s/c de mesdames et messieurs les
chefs d'établissement

ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

OBJET : lettre de rentrée 2016

Rectorat

Inspection pédagogique
Régionale

Dossier suivi par
Catherine ASTOL
Thierry PUIGVENTOS
Stéphane VAUTIER
IA-IPR d'histoire-géographie

Téléphone
02 32 08 91 20
02 32 08 91 23
Fax
02 32 08 91 24
Mail

catherine.astol@ac-rouen.fr
thierry.puigventos@ac-rouen.fr
stephane.vautier@ac-rouen.fr

25 rue de Fontenelle
76 037 Rouen cedex 1

Préambule commun aux inspecteurs du second degré

La refondation de l'école entre dans sa quatrième année. Les évolutions impulsées s'inscrivent dans une cohérence d'ensemble : instaurer une continuité dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et favoriser, pour tous les cycles, un renforcement des apprentissages et, notamment des fondamentaux.

En relation avec la circulaire de rentrée 2016 (BO n°14 avril 2016), l'ambition académique attend :

- une école qui se transforme au service de la qualité et de l'efficacité des apprentissages,
- une école inclusive pour la réussite de tous,
- une école qui fait vivre les valeurs de la République.

Les corps d'inspection poursuivront les actions engagées afin d'accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes (collèges), la continuité des apprentissages (cycle 3 et liaison collèges/lycées) et la construction du projet personnel de chaque élève jusqu'au post-bac.

Préambule commun aux IA-IPR

La refondation de l'École de la République est au cœur de notre projet académique 2014-2017, structuré autour de quatre axes :

- Axe 1 : [L'ambition pour chaque parcours](#)
Axe 2 : [Former un élève connecté et participatif](#)

Axe 3 : [L'éducation dans un monde ouvert](#)

Axe 4 : [Des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie](#)

Les contrats d'objectifs et les projets d'établissement s'inscrivent dans les projets des Bassins d'Éducation et de Formation et les projets de réseaux, qui alimentent concrètement les orientations et actions du projet académique que nous aurons, ensemble, à évaluer.

Lors des rencontres individuelles et collectives dans vos établissements, l'observation et l'accompagnement menés par les IA-IPR (conseils, formations, inspections, ...) pourront s'effectuer dans le cadre de l'enseignement commun, de l'accompagnement personnalisé, de tout autre projet notamment les enseignements pratiques interdisciplinaires. Ils porteront principalement sur :

- les pratiques d'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves ;
- la prise en compte de la diversité des élèves et des modes d'apprentissage ;
- la mise en activité des élèves au service de l'acquisition de connaissances et de la construction de compétences ;
- la place du numérique dans les choix didactiques et pédagogiques ;
- la mise en œuvre d'un travail d'équipe pédagogique et éducatif cohérent avec les orientations disciplinaires et les objectifs du projet d'établissement ;
- l'implication de toutes et de tous dans la construction des parcours éducatifs ;
- l'implication de toutes et de tous dans l'ouverture culturelle et internationale, dans la formation citoyenne.

Tout en souhaitant vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques professionnelles, les IA-IPR resteront à l'écoute des remarques formulées et seront attentifs au développement de dispositifs contribuant à la réussite de tous les élèves.

L'équipe d'inspection en histoire-géographie

Tristan Lecoq, Inspecteur général de l'Éducation nationale, est le référent de l'académie pour l'histoire-géographie. L'équipe d'histoire-géographie se compose de trois IA-IPR : Catherine Astol, Thierry Puigventos et Stéphane Vautier.

Nous travaillons ensemble sur la plupart des dossiers. Sur certains domaines spécifiques, nous avons privilégié la répartition suivante :

- Catherine Astol : référente académique Mémoire et Citoyenneté, trinôme académique, éducation prioritaire, éducation au développement durable (EDD), égalité filles/garçons.
- Thierry Puigventos : référent académique Laïcité et valeurs de la République, Enseignement Moral et Civique (EMC), animation du pôle de compétence disciplinaire (PCD) et usages du numérique, sections internationales et DNL, histoire des arts.
- Stéphane Vautier : formation des professeurs stagiaires, relations avec l'ESPE, concours internes, enseignement de spécialité « Droits et grands enjeux du monde contemporain » (DGEMC), cinéma et audiovisuel.

L'inspection pédagogique régionale et les enseignants

Cette année, notre académie accueille 45 nouveaux professeurs d'histoire-géographie, dont 19 professeurs stagiaires. Nous leur souhaitons la bienvenue et, s'agissant des professeurs stagiaires, remercions les professeurs, sollicités dans les établissements concernés, pour avoir accepté une mission de tutorat, porteuse d'une dynamique d'échanges positive. Nous tenons par ailleurs à féliciter chaleureusement tous les lauréats des différents concours et certifications, et saluer l'investissement des collègues qui se sont impliqués pour leur assurer une formation de qualité.

Le rôle des inspecteurs est de vous conseiller dans la mise en œuvre des programmes, d'éclairer les enjeux des nouveaux dispositifs, d'accompagner votre carrière comme chacune de vos missions. Les entretiens individuels et les réunions d'équipe, mais aussi les temps de formation ou les réunions d'harmonisation, sont avant tout des moments d'échanges sur les pratiques pédagogiques, sur le contexte dans lequel s'inscrit votre enseignement, sur les moyens de faire progresser les élèves, de les mettre en activité, de favoriser leur écoute et leur implication.

Attachés à la réussite de tous les élèves, à laquelle participe de toute évidence le plaisir que les professeurs prennent à enseigner, nous ne sommes liés à aucun modèle pédagogique particulier. Dans cet esprit, nous souhaitons vous accompagner dans l'élaboration de votre enseignement, en conformité avec les programmes, comme avec les évolutions inscrites dans les réformes en cours.

La mise en œuvre des nouveaux programmes au collège, du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, la prise en compte du numérique, le travail en AP (accompagnement personnalisé), dans le cadre des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires, de la 5^e à la 3^e), des parcours (notamment le Parcours Avenir, le Parcours d'éducation artistique et culturel, et le Parcours citoyen) jusqu'en classe de Terminale, sont à appréhender comme autant de possibilités de diversifier les pratiques pédagogiques, de multiplier les interactions avec les élèves et entre les élèves, au sein de nos disciplines et avec les autres disciplines. Toute proposition pédagogique, qui respecte les programmes et la rigueur scientifique, qui permet de faire progresser les élèves (à des rythmes différents) en offrant une vision incarnée et dynamique de nos disciplines, est parfaitement légitime.

Lors de nos visites, afin d'enrichir notre vision de votre travail et de mesurer au plus juste votre implication au service de la discipline et des élèves, nous vous demandons de tenir à notre disposition des cahiers d'élèves des différents niveaux, des programmations, des exemples d'évaluation, et des dossiers sur les projets que vous avez éventuellement menés dans vos établissements.

Tous les enseignants sont susceptibles d'être inspectés. Par ailleurs, il est possible de solliciter une inspection, en précisant le motif de cette demande. Nous y répondrons en fonction de nos disponibilités et dans le respect du principe d'équité.

Pour nous aider dans cette tâche, en dialogue régulier avec nous, Perrine Maingault est à nouveau, cette année, chargée de mission d'inspection.

Les examens de la session 2016

Les résultats obtenus par nos élèves aux différents examens témoignent de l'implication qui est la vôtre dans leur préparation comme de la qualité de votre enseignement.

Comme chaque année, des réunions d'harmonisation ont été organisées. Elles ont pour finalité de réduire les écarts de moyennes entre lots de copies et permettent de proposer des éléments de repérage pour les corrections. A plus long terme, ces

échanges doivent guider les travaux menés au sein des équipes lors de l'élaboration des épreuves communes en cours d'année, et plus généralement nourrir vos réflexions sur l'évaluation.

Les résultats du **diplôme national du brevet (DNB)** de la session 2016 sont placés sous le signe d'une certaine stabilité, si l'on considère leur évolution depuis 2014.

	2013	2014	2015	2016
Moyenne de l'épreuve (sur 20)	9,28	12	11,66	11,83

La structure de la nouvelle épreuve d'histoire-géographie-EMC, qui s'inscrit dans une épreuve écrite plus large (français, histoire et géographie, enseignement moral et civique) d'une durée de cinq heures, est désormais connue (BO n°14, 8 avril 2016). Dans ce nouveau cadre, l'épreuve d'histoire-géographie-EMC entend mesurer la capacité de l'élève à analyser et à comprendre des documents, ainsi qu'à maîtriser différents langages. L'élaboration d'un développement construit d'une vingtaine de lignes doit permettre de travailler dans la continuité du travail mené, dans le cadre des anciens programmes, sur le récit (décrire, raconter, expliquer...). Il importe donc de construire au cycle 4 une progressivité des apprentissages vers cet objectif, en prenant appui sur les capacités construites dans ces domaines au cycle 3, tant en histoire-géographie qu'en français (voir, en ligne sur Eduscol, le sujet proposé dans les Annales zéro DNB à compter de la session 2017).

Pour l'épreuve orale obligatoire d'**histoire des arts (HDA)** du DNB dans laquelle les professeurs d'histoire-géographie sont toujours fortement mobilisés, les résultats enregistrent une progression continue :

	2014	2015	2016
Moyenne de l'épreuve orale (sur 20)	13,59	13,69	13,8

Le travail mené en histoire des arts a été une source d'enrichissement des pratiques pédagogiques, dont les professeurs de lycée ont pris la mesure, en seconde, avec des élèves plus aguerris dans ce domaine. Effective à la rentrée 2016, la disparition de l'épreuve orale d'HDA ne doit pas démobiliser les équipes qui s'étaient impliquées dans ce nouvel enseignement et avaient initié des démarches innovantes : la place faite à la sensibilité de l'élève, l'importance conférée à son expression orale, l'ouverture aux différents champs artistiques, ont toute leur place tant dans notre enseignement disciplinaire au quotidien que dans le cadre des EPI, spécialement la thématique *Culture et création artistique*. Cet enseignement nourrit le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève, qui doit se construire depuis l'école jusqu'au lycée et est susceptible d'être choisi par un élève comme support de la nouvelle épreuve orale du DNB.

Pour les épreuves du **baccalauréat**, les résultats académiques sont les suivants :

	ES	L	S	ST2S	STMG	STI2D*	STL*	STD2A*
2014	11.93	10.94	option	10.07	13.08	11.51	11.07	13.04
2015	11.10	10.65	11.46	9.97	12.10	11.28	11.24	15.72
2016	11,28	10,62	10,94	10,89	11,49	11,94	11,98	13,19

* épreuve anticipée (oral en fin de première)

Les résultats obtenus par les élèves des séries ES/L et les élèves de S incite à rappeler la différence entre le cadre horaire imparti à la préparation de l'épreuve pour

les uns (quatre heures/ semaine d'histoire-géographie, avec, éventuellement, un accompagnement personnalisé) et pour les autres (deux heures/ semaine), cette différence impliquant nécessairement une différence dans les attentes relatives aux épreuves. Par ailleurs, nous tenons à rappeler la spécificité de l'enseignement de l'histoire-géographie dans les séries scientifiques, qui n'a pas vocation à proposer un enseignement disciplinaire aussi approfondi que dans les autres filières générales.

Les enjeux pour cette année scolaire

Nos disciplines doivent permettre d'inscrire dans la durée la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République, dans un contexte où le besoin d'expliquer et de mettre en perspective s'impose plus que jamais.

La place essentielle de nos enseignements dans la construction de l'identité citoyenne des élèves peut se décliner de manière plurielle par :

- la dimension civique inhérente au contenu de nos disciplines, qui interrogent la citoyenneté et les enjeux de pouvoir, intègrent l'éducation à la défense et à la sécurité globale, posent les débats contemporains, et offrent des clés de compréhension du monde actuel. L'introduction au collège d'une dimension prospective dans les programmes de géographie renforce cette dimension civique de nos enseignements ;
- la place centrale qu'occupe l'analyse des sources (y compris numériques) et le questionnement des documents au sein de nos disciplines, et ce quel que soit le niveau d'enseignement ;
- l'expérimentation, au sein de la classe, de l'échange et du débat, pratiques qu'il importe de favoriser, dans le cadre de l'EMC comme de l'histoire ou de la géographie, pour donner toute sa place à l'expression orale et soutenir l'apprentissage de l'argumentation ;
- l'implication enfin dans des actions éducatives qui donnent sens à l'engagement (comme le concours national de la Résistance et de la déportation) et favorisent une meilleure appropriation du savoir historique et de ses résonances actuelles (comme le concours La flamme de l'Égalité consacré à la mémoire de l'esclavage), le plus souvent dans une approche pluridisciplinaire.

Les professeurs d'histoire-géographie sont particulièrement impliqués dans ces démarches. Le renouvellement des pratiques, au collège et au lycée, doit permettre de traduire au quotidien, en acte pédagogique, notre volonté commune de faire des élèves des esprits libres qui se questionnent sans cesse.

Assurés de votre engagement auprès des élèves pour assurer leur réussite, nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Catherine Astol,
Thierry Puigventos,
Stéphane Vautier.